



**SECTION SYNDICALE
EEV LORRAINE EST EUROPEEN**

Solidaires Union syndicale G10

Villa Saint-Jean
18, avenue Foch 54000 NANCY
Tél SNCF: 730.175 PTT: 03.83.40.09.14
Email: sudrail.nancy@wanadoo.fr

*Fédération des syndicats de
travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires, Démocratiques*

Compte-rendu DP du 27 janvier 2009

**Au lieu de vouloir remettre en cause le RH 0077,
la direction de notre établissement ferait mieux de l'appliquer !!!**

52 repos périodiques doubles pour chaque agent: le compte n'y est pas.

L'exemple des 52 repos périodiques doubles illustre parfaitement la situation que subissent les cheminots: chaque année civile, les agents doivent bénéficier de 52 repos doubles, triples le cas échéant car c'est la loi... (article 32.V du RH 0077).

Lors de cette réunion DP, la délégation SUD-Rail a demandé combien d'agents de réserve et en roulement avaient bénéficié ou pas des 52 repos doubles, et bien, **la réponse est effarante:**

AGENTS DE RESERVE

40 agents ont eu 52 repos double
267 agents ne les ont pas eu.

86% des disponibles hors RH 0077 !!!

AGENTS EN ROULEMENT

543 agents ont eu les 52 repos double
138 agents ne les ont pas eu

20% des agents en roulement hors RH 0077 !!!

A force de supprimer des dizaines d'emplois, des services entiers, de dégrader les conditions de travail des cheminots, de faire travailler les agents en flux tendu, la direction de l'EEV n'est pas en mesure de respecter sa propre réglementation du travail; elle commet ainsi de nombreuses infractions.

**Si vous êtes concernés par ce vol manifeste de repos obligatoires,
n'hésitez pas à demander des comptes à la direction de l'EEV, nous vous aiderons !**

L'un des principes du syndicalisme que nous défendons est d'aider les cheminots à s'organiser face à la direction.

Pour chaque agent n'ayant pas eu son dû, la démarche est simple: **Il suffit de communiquer à vos délégués SUD-Rail les fiches individuelles du mois de décembre des 5 dernières années** (de décembre 2004 à décembre 2008) ou de contacter vos délégués pour voir comment les obtenir.

Avec ces éléments, SUD-Rail s'engage à défendre les agents qui ont été lésés et à traduire si besoin, la SNCF en justice pour obtenir réparation.

Cette bataille pour le respect du RH 0077, c'est également la bataille de l'emploi au statut puisque ces infractions représentent des dizaines d'emplois dont notre établissement a besoin pour assurer le service public ferroviaire dans de bonnes conditions.

Et le vol de la direction continue....

Au fil de nos questions, nous en apprenons encore bien d'autres !!!

- en 2008, 1105 RP simples ont été attribués aux agents de réserve.
- 75 RP 2008 restent à donner à 49 disponibles.
- 80 RU 2008 toujours pas donnés à 48 agents.
- 79 jour et 68 demi-journées d'AH de 2008 sont encore à prendre.

SUD-Rail réaffirme que toutes ces infractions représentent du temps volé au cheminots (ce qui accroît la durée du temps de travail en toute illégalité) : **voilà ce que signifie faire des gains de productivité !!!**

POUR RAPPEL, VOILA LES OBLIGATIONS DU RH 0077:

Les dispositions du RH 0077 représentent des obligations qui s'imposent à l'entreprise pour tous les salariés de la SNCF. Pour principaux taquets, il s'agit:

- du nombre de Repos Périodiques (RP) annuels 114 ou 118 selon les régimes de travail.
- L'amplitude du repos journalier (12 heures pouvant être réduit à 10H une fois par semaine ou par Grande Période de Travail ou 14H si fin de service après 23H59).
- De l'amplitude du Repos Périodique (36h-simple, 60h-double, 84h-triple).
- Du nombre de Repos Périodiques doubles (52 par an).

Ces éléments sont vérifiables sur vos bulletins de commande et sur les relevés mensuels d'utilisation qui doivent être transmis à tous les agents.

Le DET Nouveau est arrivé...

Pas facile de le rencontrer !!!

Ca y est, Mr Bouda d'Avancy, notre nouveau directeur d'établissement est arrivé, peut-être que certains d'entre vous l'on déjà vu en photo couleur sur un avis de l'EEV... La délégation SUD-Rail avait déjà demandé sa présence lors de la réunion DP de novembre 2008, malheureusement, ce nouveau DET n'avait pas pu se présenter, puisqu'il assistait à un séminaire « DPX commercial ». Il faut le comprendre, ça se passait à Londres.... Il ne pouvait pas refuser...

Pour cette première réunion DP de l'année, la délégation SUD-Rail a réitéré sa demande de savoir si notre DET se présenterait un jour aux délégués du personnel. Mr Glorian le RH nous a prétexté un calendrier plus que chargé pour le nouveau patron et une rencontre avec des jeunes embauchés...

A 14H00, surprise avec l'arrivée du big boss... Serait-ce l'intervention de SUD-Rail du matin ???

Le DET a présenté ses vœux et évoqué l'évolution de l'entreprise, nous ne sommes pas persuadés que ce soit la même que nous. Puis il est reparti tranquillement rejoindre les nouveaux embauchés très rapidement. Nous espérons qu'il n'a pas oublié les tracts SUD-Rail pour leur distribuer...

Quant au dialogue social, rien. Les problèmes sur de nombreux chantiers, rien. Les infractions de la direction sur le RH 0077, rien...

SUD-Rail regrette fortement de ne pas avoir pu dialoguer avec le nouveau DET et lui faire remonter tous les problèmes des agents sur le terrain.



Passage de l'Infra à l'Escale du poste de CS Jarville: Copie à revoir !!!

Nous nous sommes plus qu'étonnés des conditions dans lesquelles ce changement d'UO a été fait alors que la direction vantait ces bienfaits en expliquant que tout marcherait mieux et que c'était une réussite..

Bilan des courses: pas d'OTS, pas de fiche de poste, un formateur manœuvre a été délogé alors que les agents ne savent même pas qu'il est prévu d'accrocher des trains. Ces cheminots ne sont même pas dotés de casque, de gants et de tenue de protection !!! Les agents de réserve de l'Infra qui tiennent toujours le poste en attendant la formation de leurs collègues de l'Escale ne sont pas forcément tous au courant des changements d'horaire.

SUD-Rail déplore toute cette précipitation et le manque d'informations qui retombent forcément sur les agents du terrain. **Bonjour la séparation des activités...**

Les agents et la délégation SUD RAIL demandent que les CPS évitent de commander les agents de réserve en matinée après une ou plusieurs nuits même si le RH le permet.

« Une information de la problématique soulevée sera faite aux CPS pour éviter autant que possible ce genre de situation même si elle est réglementaire ».

Néanmoins sur le fond, il ne faudrait pas que la direction se décharge sur les agents de la CPS qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ont veu leur donner.

Le parking SNCF aux abords du PAI de la gare de Nancy est utilisé journalièrement par de nombreux agents et ceci pour le bien de l'entreprise. La direction a-t-elle l'intention de supprimer ce parking ?

« Dans le cadre de la réalisation de la ZAC Nancy Grand Cœur et notamment pour la construction du centre des Congrès, la CUGN doit se porter acquéreur de divers terrains et bâtiments appartenant à la SNCF et à RFF. Parmi ces biens, figurent en effet les parkings agents.

Il nous a été précisé en séance que des négociations étaient en cours avec la communauté urbaine à ce sujet mais que celle-ci n'était pas très favorable. Affaire à suivre...

Au détour d'une question la direction nous a annoncé que des gains de productivité étaient recherchés à l'escale suite à l'application de la loi TEPA. Rappelez vous la loi qui devait mettre en place la devise « travaillez plus pour gagner plus ». Il s'avère plutôt que la devise devrait être travailler plus pour moins d'emploi ».au vu de l'annonce de l'augmentation du taux de chômage trouvez la cohérence: Paiement des jours de RTT= danger pour l'emploi. Suite à cette recherche des gains de productivité la direction va revoir à la baisse les services offerts aux usagers du TGV (accueil embarquement etc...) et faire une étude pour la mise en place de personnel d'EFFIA en gare de Commercy... La fin de la SNCF est en cours...

Sud-Rail demande le nombre de postes vacants sur l'EEV depuis la dernière réunion DP, avec le détail par UO et par chantiers.

UO Infra Toul :

In circ PCD Pagny Moselle : 1 CSRMV réserve

UO Escale Metz :

Escale gare Lorraine : 2 ACM

Escale Thionville : 1 CSRMV réserve

UO infra Hagondange

- 1 CS BV à Conflans
- 1 AC travaux – PRCI Thionville
- 1 AC Verdun
- 1 Téléphoniste Poste 1 à Woippy

Escale Nancy

Toul : 1 AMVM

Nancy : 1 AMVM Voltigeur (suite ILD)

**Nicolas Sarkozy a traité SUD RAIL d'organisation
« irresponsable »**

« on n'a pas besoin de SARKOZY pour savoir ce que l'on représente, ses propos sont en décalage complet avec la grève au dépôt de St Lazare.

Il s'agit d'une exploitation politicarde, d'une attaque inacceptable contre SUD RAIL et, au-delà, contre le syndicalisme que nous pratiquons. Que Sarkozy n'aime pas Sud on s'en fout, mais qu'il décerne des bons et des mauvais points aux différents types de syndicalisme, je trouve ça grave » Christian Mahieux secrétaire National de Sud Rail.

De la part d'un président de la république qui n'est responsable de ses actes que devant lui-même et ses amis les grands patrons habitants Neuilly sur Seine, en effet on s'en fout et cela montre que nous sommes sur la bonne voie....

**Le 26 mars 2009, ce sont les élections DP et CE
Votez et faites voter SUD-Rail**



**SECTION SYNDICALE
EEV LORRAINE EST EUROPEEN**
Villa Saint-Jean
18, avenue Foch 54000 NANCY
Tél SNCF: 730.175 PTT: 03.83.40.09.14
Email: sudrail.nancy@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e) Nom:..... Prénom:

Grade: Qualif: Niveau: Position:

Adresse administrative:

Adresse personnelle:

Déclare adhérer au syndicat SUD-Rail et à ses statuts.

A Le Signature: